

CHARGÉ.E DE PROJETS EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - H/F CONTRAT CDI

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER MÉTROPOLE

PRESENTATION DE L'AGENCE

Créée en décembre 2007, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC) est une association fondée par la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, la Région Occitanie, et soutenue par l'ADEME, l'Agence de l'Eau RMC et l'Europe.

L'ALEC regroupe également les organismes et associations ayant un lien avec l'énergie, les transports ou le bâtiment ainsi que le monde de la recherche et des entreprises.

Son objet est la sensibilisation de différents publics à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables ainsi que l'accompagnement technique des porteurs de projets.

Son territoire d'intervention est la métropole de Montpellier, soit 31 communes et près de 470 000 habitants.

L'ALEC emploie 25 personnes et est basée à Montpellier.

DESCRIPTION DU POSTE

Ce poste, dédié à l'accompagnement des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics, renforcera le pôle collectivités de l'ALEC Montpellier qui est composé actuellement de 5 personnes. Cette équipe assure l'accompagnement technique des collectivités territoriales de la Métropole de Montpellier dans des actions de maîtrise de l'énergie et d'eau sur leur patrimoine.

Ce poste est en partie financé par le Fonds CHÊNE qui vise à accompagner les collectivités territoriales en fournissant une aide à la décision en amont des travaux de rénovation énergétique de leur patrimoine bâti, et autres actions d'économies d'énergie. L'objectif est de les aider à lever les freins qu'elles peuvent rencontrer pour favoriser le passage à l'acte.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Accompagnement technique des projets de rénovation énergétique des collectivités

- Vient en appui des collectivités en apportant une compétence technique à la maîtrise d'ouvrage, de la phase de programmation à la livraison des projets de rénovation de bâtiments publics,
- S'assure de la bonne définition des besoins et des objectifs des projets, notamment sur les aspects de performance énergétique et de confort d'usage (confort d'été, qualité d'air intérieur),
- Accompagne les projets aux côtés de la maîtrise d'ouvrage en lien avec la maîtrise d'œuvre et les éventuels assistants à maîtrise d'ouvrage,
- Aide à la décision, notamment avec un regard orienté future exploitation afin de garantir une performance et un confort réels des bâtiments rénovés,
- Assure une veille technique, réglementaire et financière,
- Développe un réseau d'acteurs institutionnels et techniques,
- Produit des contenus techniques et/ou des synthèses en lien fonctionnel avec la chargée de communication qui définit les cahiers des charges de communication et les chartes graphiques associées et adaptées aux supports de communication utilisés.

Animation / Sensibilisation

- Conçoit et met en place des animations (conférences, formations, visites de site) pour les élus, les agents communaux et/ou les usagers des bâtiments publics,
- Met en réseau les élus et services techniques du territoire pour créer une dynamique d'échanges de bonnes pratiques,
- Rédige des fiches techniques, des fiches retours d'expériences,
- Participe à la rédaction d'une lettre d'information mensuelle à destination des collectivités et professionnels.

Participation à la vie de l'Agence

- Vient ponctuellement en appui des différentes missions du pôle collectivités,
- Participe aux réunions d'équipe et à la vie associative,
- Participe aux échanges avec le réseau d'acteurs institutionnels et techniques (Montpellier Méditerranée Métropole, AREC Occitanie, Hérault Energies, ADEME, Région, réseaux CARTE...),
- Rend compte de ses activités au responsable du pôle et à la directrice.

Profil souhaité

- Formation thermique ou énergétique Bac + 2 ou +3 (DUT, BTS thermique, énergétique...) ou plus.
- Une expérience dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments est fortement souhaitée (maîtrise d'ouvrage, cabinet d'architecture, bureau d'étude...).
- Bonnes connaissances des réglementations thermiques en vigueur.
- Bonnes connaissances de l'organisation des collectivités territoriales et des acteurs de la gestion de l'énergie (ADEME, Syndicats des énergies, FNCCR...).
- Goût pour le contact avec le public, sens de l'écoute et du relationnel.
- Sens de la communication et du travail en équipe.
- Capacités d'expression et d'argumentation écrite et orale (conférences, colloques, séminaires, réunions publiques...), rigueur et méthode.
- Maîtrise des outils informatiques (tableur, traitement de texte, diaporama, Internet...).
- Permis B.

CONDITIONS D'EXERCICE

Lieu de travail : Montpellier.

Conditions : CDI - 39h + RTT. Rémunération entre 2 350 et 2 400 € brut mensuel en fonction de l'expérience (Coefficient 335 de la convention collective ECLAT). Tickets restaurants, participation à la mutuelle santé, Plan de Mobilité jusqu'à 400 € par an (indemnité kilométrique vélo/participation à l'abonnement transports en commun) et Accord sur le temps de travail avantageux.

Les missions sont réalisées en lien direct avec responsable de pôle collectivités dont le titulaire dépend.

L'activité implique des déplacements sur le territoire de la métropole de Montpellier, et éventuellement sur la Région, en France, voire en Europe pour participer à des réunions ou des séminaires.

Equipe dynamique, motivée, bienveillante et impliquée sur les questions de transition environnementale. Pour en savoir plus :

- <https://www.alec-montpellier.org/alec/qui-sommes-nous/pourquoi-travailler-a-lalec/>
- <https://www.alec-montpellier.org/alec/qui-sommes-nous/exemplarite/>

Date de prise de fonction : à partir de mars 2024.

RENSEIGNEMENTS ET DOSSIERS

Merci d'adresser votre candidature au plus tard le 20 février 2024 (lettre de motivation, CV) à l'attention de :

Madame la Présidente
Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole
33 bis rue du Faubourg Saint Jaumes
34000 Montpellier
Ou par mail : michael.gerber@alec-montpellier.org

Les entretiens se dérouleront le jeudi 22 février 2024 matin et éventuellement le mardi 5 mars après-midi pour une deuxième session.

Pour tous renseignements complémentaires :
Michaël GERBER, responsable de pôle Collectivités / Tél. : 04 67 91 96 94